

# Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

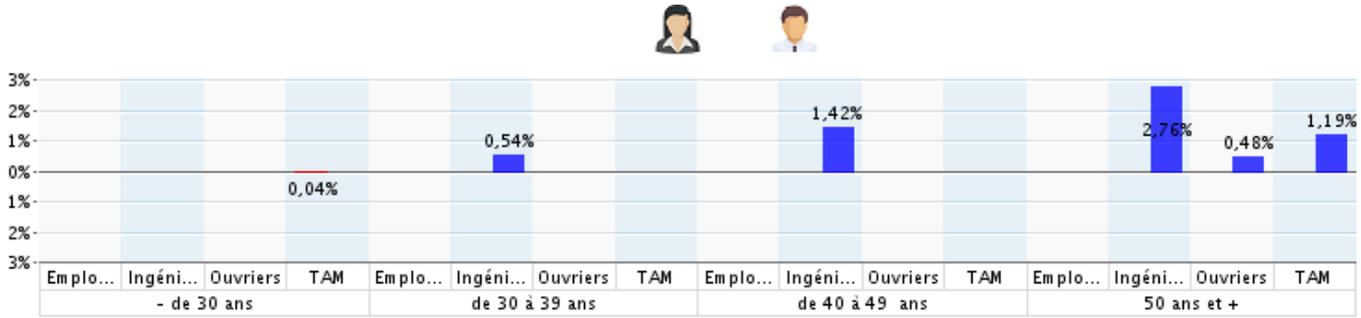


Société : 01 - AZ FRANCE SAS  
 Période : de 01/2023 à 12/2023  
 Effectifs : plus de 250 salariés  
 Critère d'analyse : CSP

83 / 100



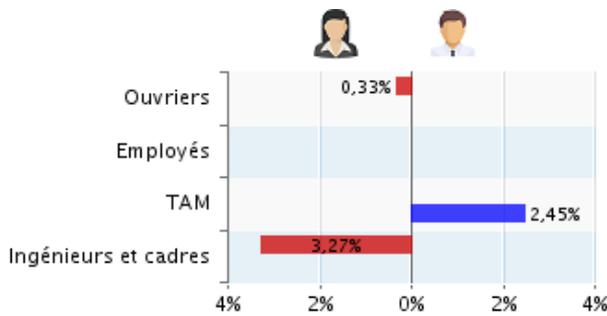
## 1- Ecart de rémunération (40 points)



33

Ecart de rémunération : 211 : 70 Femme ,141 Homme

## 2- Ecart d'augmentations individuelles (20 points)

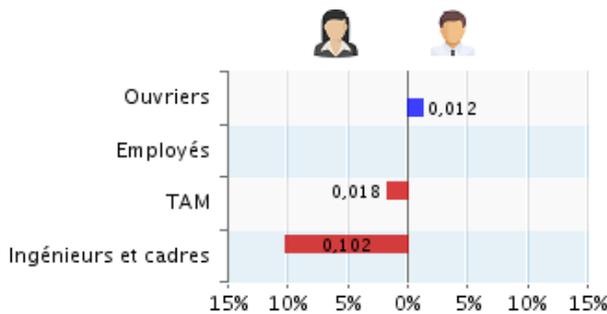


■ Il y a eu des augmentations et les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

20

Ecart d'augmentations individuelles : 219 : 72 Femme ,147 Homme

## 3- Ecart de promotions (15 points)



■ Il y a eu des promotions et les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

15

Ecart de promotions : 219 : 72 Femme ,147 Homme

## 4- Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (15 points)



■ 100% des femmes en retour de congés maternités ont été augmentées

15

## 5- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations (10 points)



0

■ Nombre de salariés du sexe sous-représenté : 0